RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

8 FEV. 2012

approuvant l'inscription à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés des bâtiments n° 128, 130, 131 et 2244, ainsi que de la parcelle n° 688, feuille 21 du cadastre de la commune de Vandoeuvres

LE DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Vu le recensement du patrimoine architectural et des sites du canton de Genève;

vu, dans le cadre de ce recensement, la valeur (3) attribuée aux bâtiments n° 128, 130, 131 et 2244, situés sur la parcelle n° 688, feuille 21 du cadastre de la commune de Vandoeuvres;

vu le projet de rénovation des façades et des fenêtres portant sur deux des bâtiments susvisés, selon la demande en autorisation de construire APA 34027-2;

vu la proposition du service des monuments et des sites (SMS), d'inscrire à l'inventaire les bâtiments susvisés;

vu le rapport de visite établi par le SMS, en date du 15 mars 2011;

vu la décision de l'office du patrimoine et des sites (OPS), du 26 août 2011, d'ouvrir une procédure d'inscription à l'inventaire desdits bâtiments;

vu les motifs invoqués à l'appui de cette décision;

vu la consultation du propriétaire, par courrier du même jour;

vu la détermination du propriétaire, du 7 septembre 2011, favorable à la mesure de protection envisagée, sous réserve que les remarques et les observations contenues dans cette détermination soient prises en considération;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), du 5 octobre 2011, favorable à l'inscription à l'inventaire des bâtiments susvisés n° 130 et 131 (bâtiments agricoles), mais recommandant une mesure de classement des bâtiments n° 128 et 2244 (bâtiments d'habitation), ces derniers présentant des qualités extérieures et intérieures exceptionnelles;

vu le préavis de la commune de Vandoeuvres, du 21 novembre 2011, favorable à l'inscription à l'inventaire de l'ensemble des bâtiments mentionnés ci-dessus, ainsi que de la parcelle n° 688;

considérant qu'en vertu de l'article 9 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS), les immeubles inscrits à l'inventaire doivent être maintenus et leurs éléments dignes d'intérêt préservés;

que cette mesure comporte un effet de protection réel, au même titre qu'une mesure de classement;

qu'il n'y a donc pas lieu de suivre l'avis de la CMNS, en tant que celle-ci recommande le classement des bâtiments n° 128 et 2244 précités, leur inscription à l'inventaire constituant une mesure suffisante pour en assurer la conservation durable;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976, articles 7 à 9, son règlement général d'exécution et ses articles 16 à 18,

ARRÊTE :

1. Les bâtiments n° 128, 130, 131, 2244 et la parcelle n° 688, feuille 21 du cadastre de la commune de Vandoeuvres, sont inscrits à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.
2. La parcelle visée sous chiffre 1 fera l'objet d'une mention au Registre foncier.
3. Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.
4 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, dans un délai de 30 jours dès sa notification, conformément à l'article 62 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976.

Le Conseiller d'Etat chargé du
département des constructions
et des technologies de l'information

Mark MULLER

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE — SERVICE DE LA MENSURATION OFFICIELLE

Extrait du plan du Registre Foncier : 21
Parcelle n° : 688
Echelle 1 : 500
Commune : **Vandoeuvres**

http://www.cadastre.ch/legende
Date: 30.06.2011 No: 1807 Emoluments: 60.- Reproduction réservée

2504900 2504950

1120600 1120550 1120500 1120450

2266 498 2267 45 79 2527 132 42 1223 47 80 649 47BIS 653 2268 dp12449 Pressy Route de Pressy Chemin des Princes garage 1359 1897 57 136 dp2637 52 130 2244 54 131 50 129 128 48 688 Chemin de l'Ecorcherie dp2639 708 49 138 429 1984 démoli dp2640 Chemin Germaine-TOURNIER 956 1960 AA 1551 Tour Pressy 2263 326 dp12452 Chemin de la Rouette La Rouette 90 126

2504850 2504900 2504950